

CONTEXTE DE L'ETUDE

Dans un contexte d'évolution de la législation à propos des déchets d'ameublement (déploiement des filières REP Ameublement pour les particuliers et les professionnels) la CA Tours Plus a décidé de lancer une campagne de caractérisation des bennes tout-venant et bois de déchèteries.

Les objectifs de l'étude étaient multiples :

- connaître la composition moyenne des bennes tout-venant et bois,
- estimer le nombre de pièces d'ameublement présente dans chaque benne,
- connaître la part des gisements valorisables

La Communauté d'Agglomération Tours Plus souhaitait donc connaître le gisement concerné par les nouvelles directives, afin de réorganiser ses déchèteries si besoin (ajout d'une benne Ameublement ou non selon le gisement).

PLANNING DE REALISATION

du vendredi 5 avril au vendredi 12 avril 2013 (hors week-end) : une benne tout-venant et une benne bois triées chaque jour

EQUIPE DEDIEE

Chargé de projet : Fabien Dayot et trois chargés de mission, dont un conducteur d'engins.

CONTACT CLIENT

Gaël CANEVET, Technicien Environnement
02 47 80 12 16
g.canevet@agglo-tours.fr

BUDGET DE L'ETUDE

25 210 €HT : campagne de caractérisation OMR comprise dans le prix car il s'agissait d'un marché global OMR + bennes de déchèteries

METHODOLOGIE

Afin d'obtenir des résultats exhaustifs, nous avons demandé à la collectivité de ne pas compacter le contenu des bennes bois et tout-venant durant l'étude, pour faciliter la détermination de la part de déchets pouvant entrer dans la filière REP Ameublement.

La méthodologie employée pour le tri a été la suivante :



Vidage de la benne à échantillonner :

Quand un des camions grue a récupéré la benne en déchèterie, il vide son chargement sur l'aire de caractérisation dédiée à cet effet. Notre conducteur d'engins est chargé d'étaler le tas avant de commencer le tri pour rendre accessibles l'ensemble du chargement sans risque.



Tri des déchets par sous-catégorie :

La benne est ensuite triée. L'ensemble des éléments supérieurs à 400 mm (norme 2013) sont récupérés par les trieurs et répartis sur les palettes ou les bacs utilisés pour séparer les sous-catégories. Les échantillons constitués sont ensuite **triés** selon les catégories retenues.

Une fois triée, chaque catégorie est **pesée**.

RESULTATS RESTITUÉS

L'objectif de l'étude a été de déterminer le pourcentage de déchets pouvant être intégrés à la REP Ameublement en l'état ou nécessitant de menus travaux de réparation.

Nous avons été force de proposition afin de déterminer, au-delà des déchets pouvant entrer dans la filière REP Ameublement, les déchets qui pouvaient être détournés vers une benne existante au sein de la déchetterie pour un autre flux, type déchets végétaux, gravats...

Ainsi, afin de répondre aux attentes initiales et proposer des éléments complémentaires, nous avons séparé les déchets en trois types de gisements :

- **détournement vers une benne existante** : il s'agit d'un flux de déchet présent dans la benne bois ou tout-venant mais qui ne devrait pas s'y trouver et qui pourrait être intégré au flux de déchet présent dans une autre benne au sein de la déchetterie,
- **détournement vers la filière REP Ameublement** : il s'agit du flux de déchets présents dans la benne bois ou tout-venant et qui est identifiable comme étant un élément d'un meuble. Celui-ci pourrait alors être intégré au sein d'une benne spécifique qui inclurait l'ensemble des meubles entrant dans la filière REP, filière destinée à prendre en charge la collecte et la valorisation des déchets d'éléments d'ameublement (DEA).
- **reste du bois ou du tout-venant** : il s'agit des déchets présents dans la benne bois ou la benne tout-venant et qui correspondent aux déchets attendus.